

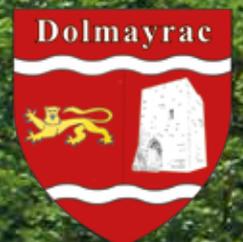
Dolmayrac JANVIER **2021**

Journal d'information de la commune de Dolmayrac

N° 25

Bulletin Municipal

*Meilleurs
Vœux*



Le Mot du Maire



L'année 2020 marquée par une crise sanitaire majeure a entraîné des mesures nationales exceptionnellement contraignantes, générant beaucoup d'anxiété, de frustration et d'inquiétude pour l'avenir, car les confinements ont eu des effets néfastes à bien des égards. L'économie, l'éducation des jeunes, la santé, la vie culturelle, les relations familiales, amicales et sociales, en ont pâti.

La municipalité s'est montrée très attentive aux recommandations de prudence des scientifiques et très vigilante dans l'application des consignes gouvernementales relayées hebdomadairement par la Préfecture. Un dialogue constructif quotidien avec tous les acteurs de la commune, enseignantes, agents communaux et représentants associatifs, a permis d'adapter au mieux les protocoles sanitaires.

L'équipe enseignante, appuyée par tous les agents de la commune, a été exemplaire dans la traversée de cette crise. Nous nous réjouissons de n'avoir eu aucune contamination dans notre école.

Le contexte nous a bien évidemment contraints à annuler tous les événements festifs, organisés par la municipalité ou par les associations, qui elles aussi se sont montrées très sérieuses et responsables.

La situation exceptionnelle de ce début de mandat n'a pas entravé la détermination de l'ensemble des conseillers de votre nouvelle équipe à mener à bien les projets de la commune. Tous ont avancé de façon satisfaisante, sans prendre de retard :

- La rénovation du foyer rural avec la création d'un comité de pilotage et la désignation d'un assistant à maître d'ouvrage (AMO) afin de lancer les consultations au 1^{er} trimestre 2021 et un démarrage des travaux prévu en fin de 1^{er} semestre 2021.
- Les travaux pour la Tour afin de la rendre accessible de façon sécurisée jusqu'à la terrasse supérieure, notre objectif étant une ouverture pour les journées du patrimoine de septembre 2021, à condition que le contexte sanitaire n'entraîne pas de retard dans l'exécution des travaux.
- La création d'un budget annexe « Hameau de Bellevue » pour la vente de terrains situés sur une parcelle achetée par la commune en 2015 en face du château d'eau du bourg.

Nous avons aussi contacté la Présidente du Conseil départemental afin d'envisager un aménagement du carrefour de Roussous très accidentogène, pour en améliorer la sécurité. Nous sommes très reconnaissants à Madame Sophie BORDERIE de son écoute et de sa réactivité puisque les consignes données à ses services devraient permettre d'engager les travaux fin 2021, délai remarquablement bref compte tenu des concessionnaires de réseaux à consulter, des emprises foncières à acquérir auprès de propriétaires privés, indispensables à l'aménagement du carrefour.

Je regrette de ne pouvoir organiser notre traditionnelle cérémonie des vœux. J'espère vivement que nous pourrons retrouver rapidement une vie plus normale en 2021 et partager à nouveau prochainement des moments conviviaux qui nous manquent tant.

C'est sur cette note d'espoir que je vous souhaite au nom de tout le conseil municipal, une excellente année 2021.

Gilles GROSJEAN

- Mot du Maire
PAGE 2
- Activité Municipale
Etat Civil
PAGE 3
- Nouveaux projets
PAGE 4
- Action sociale
PAGES 5
- Programme travaux
et voirie 2020
PAGE 6-7
- Les Associations
PAGE 8
- Actualités
PAGE 9
- Environnement
PAGE 10
- Activités
Economiques
PAGE 11
- Infos village
PAGE 12

Compte tenu du contexte lié à l'épidémie de coronavirus, le nombre de conseils municipaux a été réduit. Ils se sont tous tenus à huis clos dans la salle du foyer rural dans le plus strict respect des règles de distanciation.

► Conseil du 27 mai 2020

Installation du nouveau conseil municipal et création des diverses commissions et délégations.

Vote des nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie au public.

► Conseil du 26 août 2020

Les demandes de subventions Etat, Région et Département, pour le foyer rural et la tour médiévale ont été validées.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'entreprendre ces opérations d'investissement.

► Conseil du 2 décembre 2020

Lancement des projets du foyer rural et de la tour médiévale avec la validation des devis aux entreprises.

Le Conseil municipal a désigné la SEM47 comme AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) pour les travaux de rénovation du foyer rural et un groupe de travail a été constitué.

Le suivi des travaux de la tour médiévale a été confié à un architecte du patrimoine, Olivier SALMON.

Création d'un budget annexe pour le Hameau de Bellevue.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des délibérations du conseil sur le site internet de la commune

► Etat Civil

NAISSANCES

Ethan ALEIXO, 23/10/2020

MARIAGES / PACS

Pierre BERNOU et Hélène BELLEGARDE, 27/03/2020

Jean-Baptiste FACY et Sabine DAUBA, 31/12/2020

DÉCÈS

Damien LOPES, 16/01/2020

Jacques, Jean-Paul MARC, 14/02/2020

Georges MENU, 13/07/2020

Etienne DELPECH, 29/07/2020

Otto GROB, 06/08/2020

Carel Yves CAROLE, 30/12/2020

Les nouveaux habitants suivants se sont présentés à la mairie, nous leur souhaitons la bienvenue

Bernard et Josiane SORREL - Eric LABOURIER - Jean-Philippe TAMISIER - Christian LABY et Christiane RZEPCZYNSKI - Jeanine BERTRAND - Denis et Florence KOUAME.

Les nouveaux projets

► Nos projets

L'année qui arrive va voir éclore de nouveaux projets, initialisés dès 2020.

► La tour



La tour médiévale, monument emblématique de notre village, va enfin nous dévoiler son premier étage et sa terrasse, après des décennies d'attente.

En effet, le projet donnera à tous la possibilité d'emprunter l'escalier pour accéder jusqu'à la terrasse de façon sécurisée.

Nous pourrons admirer son magnifique point de vue à 360°.

Au passage vous découvrirez la salle « chargée d'histoire » du premier étage qui reste en excellent état.

Un futur projet sera l'installation d'une table d'orientation permettant de situer les villages aux alentours.

Nous avons ouvert une souscription publique avec le concours de la Fondation du Patrimoine. Vous trouverez dans le flyer ci-joint toutes les modalités qui vous permettront d'effectuer un don.

► Le foyer rural

Le foyer rural sert de salle d'activité et de motricité, à destination du groupe scolaire communal et de nos aînés, mais également de salle culturelle et événementielle.

Il accueille également régulièrement de nombreuses associations (gymnastique, théâtre, belote, assemblées d'associations, ...).

En début d'année 2020, nous avons sollicité le Conseil départemental pour une prestation d'assistance technique (AT47) pour le projet de restructuration du foyer rural, qui permet de :

- définir et dimensionner le projet,
- disposer de plusieurs pistes de réalisation possible en tenant compte des différentes contraintes,
- contribuer à l'élaboration du cahier des charges de recrutement du maître d'œuvre.

Cette AT47 attribuée par le Département à la commune est réalisée par le biais d'une prestation de la SEM47, entièrement financée par le Département.

Le projet consiste à rénover ce bâtiment datant des années 50, en le mettant en conformité par rapport à la réglementation PMR (mise en accessibilité pour Personne à Mobilité Réduite) et à améliorer sa fonctionnalité. Nous souhaitons également en profiter pour améliorer le confort thermique et fonctionnel de celui-ci, notamment par le remplacement des menuiseries vétustes par des menuiseries double vitrage. Tous les éclairages seront remplacés par des luminaires de type LED afin de favoriser les économies d'énergie mais également d'obtenir un

éclairage plus naturel et homogène. La salle de réunion bénéficiera d'un doublage complet en même temps que le changement des huisseries. L'entrée principale ainsi que l'espace traiteur seront complètement réorganisés, comme la scène et son futur escalier d'accès.

Ce projet sera dimensionné en fonction des possibilités financières de la commune : le budget prévisionnel voté en Conseil municipal du 26/08/2020 est de 286 564 € HT et les demandes de subventions ont d'ores et déjà été effectuées.

L'Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) a été désigné et le conseil municipal a décidé de confier cette mission à la SEM47, organisme qui a suivi les projets école/mairie de notre commune, pour notre plus grande satisfaction : cette décision a été validée lors du conseil du 02 décembre 2020.

Nous avons constitué un comité de pilotage aux côtés de la SEM47 pour la durée de ce projet, au sein duquel participeront les utilisateurs de ce lieu.

Le choix de l'architecte interviendra début 2021 et la consultation des entreprises aura lieu dans le courant du 2^{ème} trimestre 2021.

Le bâtiment étant situé dans l'emprise du secteur protégé de la commune, le choix esthétique devra être validé par l'Architecte des Bâtiments de France.



► Le Hameau de Bellevue

Sur un terrain appartenant à la commune situé à la sortie du bourg, le « Hameau de Bellevue », un projet de lotissement permettra de proposer plusieurs lots viabilisés courant 2021.

Les personnes susceptibles d'être intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie pour obtenir des renseignements complémentaires.

► L'action sociale toujours active

Cette année encore l'action sociale répond présente dans la distribution des colis de Noël, et ce dans le respect des mesures sanitaires.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 50 familles qui en ont été bénéficiaires. Malheureusement le contexte n'a pas permis de prendre le temps de la discussion et de l'échange comme les années précédentes.

L'action sociale reste toujours à votre disposition au numéro habituel :
05 53 01 03 56.



Groupe de travail Action Sociale

► Transport communautaire

La commune de Dolmayrac, située dans le secteur du Livradais, bénéficie de 2 arrêts de bus Elios : l'arrêt « Bourg » et l'arrêt « Pech de Plat ».

Ces 2 arrêts, desservis par Elios à la Demande, un des services du réseau **Elios 100 % gratuit**, permettent aux habitants de Dolmayrac de se rendre à Ste-Livrade ou à Casseneuil, puis à partir de là et **sans changer de véhicule**, de se déplacer jusqu'à Villeneuve-sur-Lot où ils pourront obtenir une correspondance avec les lignes régulières Élios ou avec la ligne inter-secteurs pour rejoindre le secteur du Roquentin.

Accessible du lundi au samedi toute l'année (hors jours fériés), ce service fonctionne selon des plages horaires précises et sur réservation.

Comment ça marche ?



- Au plus tard la veille de votre déplacement (*), avant 18h, vous appelez au **0809 108 088** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 8h à 11h.

(* Pour un déplacement le lundi, la réservation doit être faite le samedi avant 11h.

- Vous définissez, par téléphone, avec le conseiller Elios, les arrêts et les horaires les mieux adaptés à vos attentes.
- Vous vous présentez à l'arrêt 5 mn avant l'heure convenue avec votre conseiller.
- Un véhicule aux couleurs d'Elios vient vous chercher et emprunte le trajet le plus rapide pour vous conduire à l'arrêt de votre choix.

BON A SAVOIR

Le vendredi, jour du marché de Ste-Livrade, si vous êtes domiciliés à **plus de 500 m** de l'arrêt « Bourg » ou « Pech de Plat », Elios vient vous chercher à domicile pour vous déposer à l'arrêt « Tour du Roy » de Ste-Livrade.

De même pour le retour, Elios vous prend en charge à l'arrêt « Tour du Roy » et vous ramène à domicile.

Horaires: de 8h30 à 10h00 pour l'aller et de 10h30 à 12h pour le retour.

Le nouveau guide Elios à la demande est disponible en mairie et sur le site internet de la commune



► Nos cimetières

A l'entrée de nos trois cimetières, un panneau d'affichage vous indiquera les emplacements des tombes et caveaux ainsi que les emplacements libres. La mairie se tient à votre disposition pour tous renseignements.



► 1) Travaux sur les routes départementales :

L'entretien des deux routes départementales de la commune, à savoir la D113 route d'Agen et la D220 route de Sainte-Colombe, est assuré par le Conseil Départemental. Le dégagement de la végétation dans les virages, le broyage des accotements et des talus ainsi que le curage des fossés sont réalisés avec beaucoup d'application. La signalisation, les revêtements de chaussée sont du ressort de cette collectivité.



Suite aux orages du 26 juin 2020 le travail de remise en état des routes départementales a été important et délicat. Des coulées de boue des parcelles attenantes se sont répandues sur la chaussée au niveau de Bastarse occasionnant un accident et la cassure d'un poteau EDF. Sur la D220 au niveau de Gaubert Bas, de Grange Basse et de Castagnol, les coulées de boue ont dû être enlevées par pelle et camion. Nettoyage de chaussées, curage de fossés et de buses, puis reprise partielle du revêtement ont été nécessaires pour retrouver une utilisation normale de ces routes.

Suite aux accidents graves du carrefour de Roussous, là où se croisent la D113 et la D118, nous avons sollicité la Présidente du Conseil Départemental pour diminuer la dangerosité et l'accidentologie de cette intersection. Des comptages de véhicules, des mesures de vitesse liées au trafic routier de la D113 font ressortir plus de 1 800 véhicules légers par jour avec des vitesses moyennes bien supérieures à la vitesse autorisée.

Fin juillet, pour améliorer ce carrefour, deux esquisses nous ont été présentées par la Direction générale des infrastructures et de la mobilité du Conseil Départemental. La deuxième esquisse représentant un mini-giratoire interurbain a retenu notre attention. Cette nouvelle situation devrait produire un franchissement du carrefour à une vitesse inférieure à 50 km/h.

Fin novembre 2020, une visite sur le terrain a permis de vérifier les principales caractéristiques du mini-giratoire à partir d'une étude au stade d'avant projet. Nous avons pu évoquer les futures acquisitions foncières nécessaires à l'implantation.

► 2) Travaux sur les voies communales :

Il convient de distinguer deux types de travaux sur les voies communales, ceux liés aux conséquences des orages du 26 juin 2020 et ceux liés au programme 2020.

Les travaux liés aux orages :

- d'importantes coulées de boues sur la route du Temple-sur-Lot et route de Pech de plat ont dû être enlevées, un apport partiel de monocouche a permis de rétablir la chaussée.
- Un éboulement de terre entre la route de Pech de Plat et la voie de Lanauze a provoqué l'effondrement d'une partie de la voie. Un busage à partir de la route de Pech de Plat, puis un empilement de gros rochers bien disposés ont permis de rétablir une circulation normale sur la voie de Lanauze.
- Des curages de fossés au pont de Carbou, route de Roussous, des enlèvements de graviers route de Cantète, un enlèvement de buses colmatées par la boue, route de Cours, ont été nécessaires.
- Des travaux restent encore à réaliser notamment ceux pour éviter l'inondation des conteneurs de Cantète.



Les travaux du programme de 2020 :

- La voie de Lanauze après avoir fait l'objet d'une légère remise en forme de la chaussée, d'apport d'une grave émulsion en 2019 a été complétée entièrement cette année par un bicouche.
- La voie de Jean Gay, de Gaubert Bas à Gaubert Haut, la voie de la Gouffio avec son futur lotissement, ont été remises en forme et une grave émulsion a complété cette action.
- Des reprises partielles de chaussée ont été réalisées avec monocouche sur la route de Roussous au niveau des Pièces de Huguenots, sur la route de la Bausse mais aussi sur la route de Montpezat.
- Des travaux complémentaires sur le village, curage de fossé, décolmatage de canalisation du pluvial, petit bossage, devraient être réalisés très prochainement.



Nous avons rencontré à plusieurs reprises le nouveau responsable des services de voirie à la CAGV et cela est de bonne augure, car nous avons pu proposer le programme des actions à mener pour 2021.

► **3) Travaux sur les chemins de randonnée :**



L'entretien des chemins de randonnée est toujours du ressort de la CAGV et des CVE (Chemins Verts de l'Emploi). Leurs actions doivent être de plus en plus complétées par des coupes verticales sur les bordures de chemin.

L'action des CVE porte sur les chemins de randonnée n° 600 ; 603 ; 604 ; 605 ; 606 et 611 avec deux passages sur l'année. L'entretien des chemins de randonnée relevant du Comité Départemental du Tourisme est réalisé par la CAGV.

► **4) Broyage et entretien des accotements :**

Le broyage et l'entretien des accotements repose sur trois actions que nous remettons en cause sur le plan chronologique :

- un passage rapide avec broyeur latéral sur le premier mètre de l'accotement.
- un deuxième passage avec broyeur latéral toujours sur le premier mètre et épareuse uniquement pour dégager les virages et les carrefours.
- un troisième passage avec broyeur latéral et épareuse pour un travail dit complet.

Notre demande auprès de la CAGV repose sur deux passages complets à savoir le 2^{ème} et 3^{ème}.

L'entretien des fossés est de plus en plus d'actualité, surtout depuis les dernières pluies abondantes du 20 septembre au 10 octobre 2020, deux routes sont priorisées, route du Temple et route de Pech de Plat.

► **5) Autres actions liées à la voirie :**

Suite aux vents forts, un passage de balayeuse par la CAGV permet de nettoyer les voies et routes des branchages, feuilles, et autres résidus. Cette action est vraiment nécessaire surtout pour les chaussées en zone boisée.

D'autres actions sont moins visibles :

- le rebouchage des trous sur la chaussée
- le relèvement des panneaux après des grands vents,
- le sciage et le dégagement des arbres morts tombés sur la voie publique ou sur les fils téléphoniques.

Nous invitons fortement les propriétaires à prendre conscience de la dangerosité de ces arbres morts ou dangereux susceptibles de tomber sur la voie publique, mais aussi à faire le nécessaire pour y remédier. Il en va de la responsabilité de chacun.

► Association des Parents d'Elèves

Présidente : **Aurélié LALBIE**

06 86 99 01 69 - apedolmayrac@gmail.fr

Vice-présidente : **Elodie CHAUVEL**

Secrétaire : **Mélanie OURS** - Adjoint : **Brice FONTAINE**

Trésorier : **Nathalie HOUY** - Adjoint : **Christine TRILLO**

L'APE s'investit tout au long de l'année auprès des élèves et des enseignantes de l'école de Dolmayrac en apportant une aide financière aux projets menés par l'école. Elle permet aussi de créer un lien entre les familles.

L'association a notamment permis cette année d'offrir aux enfants de nouveaux jeux extérieurs. Malheureusement les manifestations et les sorties prévues ont dû être annulées en raison de l'épidémie.

Cette année encore, malgré le confinement, vous avez été nombreux à nous soutenir en achetant le calendrier de l'année 2021 réalisé par les élèves de l'école aidés de leurs enseignantes. Merci à vous !

Si la situation sanitaire le permet, l'APE renouvellera ses manifestations devenues traditionnelles au fil des ans.

Belle année 2021 à tous !

► « Les Lilas de la Tour »

Présidente : **Marie-Josette DEBOUCHE** 09 67 32 25 65
debouche.marie-josette@orange.fr

Secrétaire : **Lydie BALEMBITS**

Trésorière : **Marlène SOULARD** 05 53 01 07 83
marlenedelacarbou@orange.fr

21 adhérents

Les études montrent que la pratique d'exercices physiques ralentit le vieillissement et prévient de certaines maladies.

L'entretien physique permet de maintenir en forme: le dos, la colonne vertébrale, les épaules, l'équilibre, la souplesse, le renforcement musculaire, la coordination.

L'informatique permet de développer bien des choses: messagerie, liaison téléphonie/ordinateur, démarches en ligne.

L'atelier informatique essaie de répondre à tous ces réflexes de navigation.

Adhésion du club à la démarche d'inclusion numérique par le Conseil Départemental.

Gymnastique : le mardi de 8h30 à 9h30

Informatique : le lundi et mardi de 14h à 16h

► Loisirs DOLMAYRAC Détente

Président : **Michel CONCARI**

06 38 40 00 80

michel.concari47@orange.fr

Trésorière : **Marlène SOULARD**

118 Adhérents

Une saison à vite oublier !

Ce n'est pas faire preuve d'originalité si on évoque la Covid19 et ses conséquences pour nos activités. Les boulistes n'ont été admis que 28 semaines contre 52 habituellement et aucune animation n'a pu être mise en place.

Que nous réserve l'avenir ?

► Société de chasse de Dolmayrac

Président : **Sébastien LOVATO** 06 87 24 07 59

sebastien_lovato@yahoo.fr

Vice-président : **Alain MARCHESAN**

Secrétaire : **Hervé DENIS** 06 73 40 16 86

herve.denis1@sfr.fr

Secrétaire adjoint : **Bernard LABAISSE**

Trésorier : **Jean-Paul NARDON**

Trésorier adjoint : **Christian DESCAYRAC**

37 adhérents

Grâce à de nombreux propriétaires (particuliers ou exploitants agricoles), une quarantaine d'adhérents à la société de chasse de Dolmayrac peuvent partager leur passion, merci à eux.

Le petit gibier naturel est en quasi disparition pour des raisons que le monde de la chasse n'a pas pu maîtriser. La prolifération du grand gibier est un réel problème.

La société de chasse effectue de nombreuses battues pour réguler celui-ci, afin de limiter les dégâts, indemnisés exclusivement par les chasseurs. Nous avons la chance de vivre dans un milieu rural pendant cette pandémie. Partageons celui-ci en bonne intelligence et respectons les passions de chacune et de chacun.

Projets 2021 :

- Belote
- Repas avec les habitants de Dolmayrac
- Brocante

Tout cela en fonction de l'état sanitaire de la France.

La société de chasse est toujours à la recherche d'un local pour s'abriter et recevoir dignement ses invités !!

Les articles sont fournis par les associations et ils sont retranscrits dans leur intégralité sur le site internet de la commune

► Ecole

La petite maison dans la cour de l'école a été restaurée par Alain BURDELSKI pour le plus grand plaisir des enfants.

Merci à lui !



► Moment de convivialité

Le Conseil municipal, les agents de la commune et le personnel enseignant se sont retrouvés pour clôturer l'année scolaire 2019/2020. Cela a permis à tous de faire plus ample connaissance.



► Remise calculatrices

La tradition veut que les élèves de CM2 reçoivent une calculette offerte par la municipalité à l'occasion de leur passage au collège.

Nous leur souhaitons un bon usage dans leurs études à venir et beaucoup de réussite.



► Stockage



L'équipe municipale a profité du confinement pour agencer le stockage du garage mairie/école.

► Périscolaire

Signature du contrat d'agrément CAF pour notre accueil périscolaire, signé en date du 06 octobre 2020, à effet au 01/09/2020 pour la rentrée scolaire 2020/2021.



► Cérémonies

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont eu lieu comme chaque année, mais à huis clos par respect du protocole sanitaire.

Des représentants du Conseil municipal, des collectivités voisines et des associations des anciens combattants étaient présents.

Les cérémonies et les dépôts de gerbes se sont déroulés dans la plus grande solennité. La crise sanitaire n'a pas empêché ces moments de recueillement.



► Mouches et Moustiques

Combien est-il difficile pour nous tous de profiter de nos soirées d'été au jardin ? En effet l'attaque récurrente des moustiques est inévitable.

Les points d'eau à domicile sont à surveiller, afin d'éviter la prolifération de ces insectes.

En ce qui concerne les mouches, leur prolifération est tout aussi désagréable et nous conduit à vous donner les moyens de lutter contre ce fléau, par la présence de pièges efficaces à placer selon notice fournie.

Ne pas attendre d'être envahi avant de les poser.



(Article proposé en jardinerie)



► Voisinage

Que vous viviez dans un appartement ou dans une maison, que vous soyez locataire ou propriétaire, quelques règles de bon voisinage s'imposent.

- Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore. Fixez vous des horaires, pour respecter le repos de tous.
- Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, ont l'obligation de veiller à ce qu'ils n'incommodent pas le voisinage par leurs aboiements. Veillez aussi à éviter leurs déjections sur la voie publique, particulièrement au bourg où les habitants se plaignent.
- Le brûlage des déchets verts peut être une gêne pour le voisinage. La fumée, les odeurs nuisent à l'environnement et à la santé. Vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchetterie ou demander une autorisation de brûlage à la mairie. Vous pouvez également vous procurer un composteur à la CAGV.

La qualité de vie de chacun dépend de la bonne volonté de tous.



► Les chats

Les animaux domestiques, notamment les chats sont les bienvenus dans nos foyers,

cependant leur stérilisation est fortement conseillée afin d'éviter qu'ils ne deviennent pas trop envahissants.

En septembre 2020, une action a été menée afin de capturer 17 chats errants, non stérilisés et nourris par un habitant de notre commune.

Le chenil de Caubeyres est intervenu efficacement et a placé ces animaux dans une association.

Attention ce service à un coût important pour la commune.



► Grippe aviaire

Depuis la découverte d'un premier cas d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) ou grippe aviaire en octobre 2020 aux Pays-Bas, le ministère de l'agriculture a placé l'ensemble du territoire en risque élevé au regard de cette maladie.

Des mesures de prévoyance sont obligatoires sur toutes les communes de Nouvelle Aquitaine, en complément des mesures de biosécurité habituelles.

Concernant les particuliers :

Il est demandé de restreindre la taille des parcours des volatiles et de les protéger par des filets ou d'enfermer les volailles dans des bâtiments.

Tous les particuliers détenteurs de basse-cour doivent assurer une surveillance quotidienne de l'état de santé de leurs animaux.

Tous les particuliers détenteurs d'oiseaux sont tenus de les déclarer en mairie ou un formulaire est à leur disposition.

En règle générale :

Tout contact avec les oiseaux sauvages vivants ou morts est à proscrire.

Toute découverte d'un cadavre d'oiseau doit être signalée au réseau de surveillance SAGIR (Office Français de la Biodiversité **06 20 78 77 72 / 06 20 78 77 38**).

Ces mesures de prévention visent essentiellement à protéger les volailles domestiques d'une contamination qui aurait des conséquences sanitaires et économiques désastreuses pour les filières concernées.

Pour toute question : tel : **05 53 98 66 11**
ddcspp-spae@lot-et-garonne.gouv.fr

► Registre des hébergements et activités économiques de la commune

Ce registre recense toutes les personnes qui ont répondu en remplissant le document distribué avec le bulletin n° 24 de juillet 2020.

Pour compléter ce registre vous pouvez vous adresser à la mairie et remplir ce formulaire pour une insertion dans une prochaine édition.

Gîte					
CARDONA Ingrid	Gîte touristique	Location saisonnière	430 Rte de cazeneuve	0683627257	gitebellevue47@gmail.com
Assistante familiale					
AUDEVAL Marie-Christine	Assistante Familiale	Enfants placés PMI	1620 Rte de Pérignac	0676734362	audeval.alain@orange.fr
Artisan. Technicien. Prestataire de service					
AUDEVAL Alain	Maintenace Bâtiment	Entretien réparation sécurité	1620 Rte de Pérignac	0648976806	audeval.alain@orange.fr
BERGES Cédric	AIRCLIMEAU	Installation dépannage	383 Rte de Cours	0685955440	airclimeau@gmail.com
COELHO Stéphane	EURL COELHO Stéphane	Charpente Maçonnerie	211 Voie de Lanauze	0652273157	coelhostephane@gmail.com
DESSEREY Carole	LE BOIS DE TATIE	Fabrication de jouets en bois	603 Rte de cazeneuve	0682072121	caroledesserey47@gmail.com
FERARD Jacques	Prestation de Service	Espaces verts maçonnerie	211 Rte du Temple	0610573513	jacquesferard@hotmail.fr
OLLIVON Jérôme	EURL OLLIVON Jérôme	Maçonnerie artisanale	54 Rte d'Agen	0688332971	jerome.ollivon@orange.fr
TREULIER Vincent	Plâtrerie sèche - Revêtement	Neuf et rénovation	764 Voie de St Cyprien	0635166677	vincent.treulier@orange.fr
Restauration. Epicerie					
ROCAMORA Julien	L'Epicerie de nos campagnes	Epicerie ambulante	1061 Rte de Fillol	0699783610	Facebook
ZALEWSKI Yan	OSTAL PIZZA	Pizzas à emporter	264 Rue de la Bastide	0677026162	ostal.pizza@gmail.com
ZALEWSKI ANGLADE Lucie	OSTAL CAFE	Café boutique	264 Rue de la Bastide		ostal.café@gmail.com

Vous trouverez des compléments d'information concernant ces entreprises sur notre site internet

► Retour aux sources

Il y a moins d'un siècle que l'eau courante sort de nos robinets pour nous désaltérer, nous laver, faire notre cuisine. La voir couler presque naturellement nous a fait oublier toutes les tâches ou corvées lorsqu'il fallait la puiser au fond des puits, des sources ou des lavoirs.

Au sein de la nouvelle équipe municipale, la commission Patrimoine s'est attachée à rénover et restaurer ces points forts. D'ailleurs d'autres communes ont déjà œuvré dans ce sens, et c'est un vrai plaisir de voir qu'ils ont autant de valeur qu'une église ou un bâtiment remarquable.

Nous avons débuté cette action, par la remise en état du lavoir de « Pech de Plat ». C'était l'envahissement total de ronces, de lianes, d'arbres ayant poussé autour et dans le lavoir, car la nature a horreur du vide. Des pierres avaient également roulé au fond de ce dernier. Après des travaux bénévoles de débroussaillage et de terrassement, lavoir et fontaine s'ouvrent maintenant à votre visite.

Quant aux vestiges des remparts surplombant la route de Cazeneuve, nous y avons commencé le même traitement de nettoyage, et ce travail se poursuivra durant l'hiver.

Nous espérons également pouvoir vous donner accès à d'autres sites oubliés.



Infos village

Infos pratiques

Votre mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi** 9h - 12h30
- Mardi** 9h - 12h30
- Mercredi** 9h - 12h30
- Jeudi** 9h - 12h30
- Vendredi** 9h - 12h30

Mairie de Dolmayrac - 10, place du Souvenir - 47110 DOLMAYRAC

Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie :

- Par téléphone au **05 53 01 03 56**
- Par e-mail à **contact@ville-dolmayrac.fr**

NUMEROS D'URGENCE

- 15** SAMU URGENCE
- 18** ou **112** Sapeurs Pompiers
- 05 53 49 60 90** Gendarmerie de Sainte-Livrade
- 17** Police secours
- 119** Enfance maltraitée
- 01 40 05 48 48** Centre antipoison
- 3624** SOS Médecin
- 3919** Violences conjugales infos
- 05 53 40 03 62** Maison des Femmes de Villeneuve/Lot
- 05 53 40 02 19** Hébergement d'urgence
- 115** Hébergement nuit et week-end

www.ville-dolmayrac.fr

